



**HIRSINGUE** Déploiement du label « Alsace Terre Textile »

# La trame de l'AOC

Plusieurs communes, dont Hirsingue dans le Sundgau, arborent désormais le panneau « Alsace Terre textile ». Rien de folklorique là-dedans : la démarche d'une filière d'excellence est sans conteste économique.

Après avoir été mise sur le métier voilà deux ans en s'inspirant de l'exemple vosgien, c'est il y a un an que cette idée d'un label « Alsace Terre textile » a véritablement pris forme sous l'impulsion de six entreprises de la région. Justement pensé par et pour les entreprises, le principe était simple : « valoriser le savoir-faire local et apporter la garantie de ce savoir dans un ancrage territorial et historique précis », résume Catherine Aubertin, responsable du Pôle textile Alsace en charge du développement du label.

## Croisement des compétences et des intérêts

Dans le même temps, cette volonté alsacienne a rencontré un appel à projet émanant du ministère de l'Industrie, se profilant alors l'émergence de plusieurs « Terres textiles » dans l'Hexagone, répondant toutes aux mêmes critères au gré d'une charte partagée. En matière d'agroalimentaire, l'on parlerait d'une appellation d'origine contrôlée, fameuse « AOC » dont est repris le fond pour l'adapter au textile. Par ailleurs, une fédération nationale des « Terres textiles » se met en place. Si ce label concerne également des entreprises de Strasbourg, Marmoutier ou Sélestat, c'est naturellement dans le Haut-Rhin, où l'histoire industrielle est intimement liée au textile depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il a majoritairement fleuri : seize des dix-neuf sociétés alsaciennes certifiées y sont ainsi instal-



Le label « Alsace Terre textile » vient d'être apposé à Hirsingue, commune partenaire de la démarche régionale afin d'affirmer son soutien à la société Emanuel-Lang. Le panneau dévoilé sera placé à chaque entrée d'agglomération PHOTO DNA - N L

lées de Sainte-Marie-aux-Mines à Hirsingue avec un axe fort allant de Felling à Riedisheim. Logiquement, Mulhouse a fait partie des premiers, le dernier label en date venant donc d'être apposé à Hirsingue où la société Emanuel-Lang a -non sans mal après la liquidation de Virtuose- repris il y a un an le flambeau laissé par la défunte Virtuose et Siat-Lang avant elle. « L'on compte en Alsace environ 250 entreprises ayant trait au textile dans une filière globale in-

cluant également métiers d'ingénierie et technique, chimie, sans oublier les écoles et centres de recherches », poursuit Catherine Aubertin en soulignant qu'au sein de ce « croisement de compétences », c'est spécifiquement la fabrication qui se trouve labélisée.

L'enjeu en est stratégique puisqu'il valorise l'innovation, le développement, les outils et le savoir-faire de salariés d'un processus industriel en cours sur le territoire et fonctionnant en ré-

seau de surcroît. Autrement dit, pas question de faire du « green washing » pour se donner bonne conscience, car c'est en Alsace que cela se passe. Les sociétés labélisées acceptent de fait de se soumettre à plusieurs conditions incluant des contrôles par un cabinet indépendant. Intérêt pour les entrepreneurs : la plus-value du « made in » local ; intérêt pour les consommateurs : une filière économique courte cautionnant « qualité et traçabilité dans le respect de l'environnement et du droit social ».

Dans le contexte actuel, les communes et globalement l'ensemble des collectivités sont partie prenante, se plaçant en partenaires d'une opération visant à encourager leur dynamisme économique respectif. Au-delà, pointe d'ailleurs l'envie d'un tourisme industriel le long de « route textile ». Elle trouverait toute sa place dans la région. Cela étant, c'est d'abord l'étiquette « Alsace Terre textile » sur des produits finis qui est recherchée. Elle se trouve déjà sur du linge de maison, pochettes, sacs et les nappes de Noël de Mulhouse. ■

## EMANUEL-LANG « MONTE EN PUISSANCE »

Ayant démarré en décembre 2013 au terme d'une âpre et longue bataille judiciaire comme l'a rappelé le maire Armand Reinhard, la société Emanuel-Lang de Hirsingue emploie actuellement neuf salariés et recourt à sept intérimaires travaillant en deux équipes. « Le carnet de commandes cumulées est bon avec 1,2M€, nous sommes énormément sollicités et nous commençons à travailler régulièrement. Les choses avancent bien et nous montons en puissance. On sait où on veut aller », résume le dirigeant d'Emanuel-Lang, Christian Didier, en évoquant notamment des commandes pour Agnès B. Carhartt et quelques grands noms de l'industrie française du luxe. Préparant sa collection de février 2015, Emanuel-Lang note aussi que la présentation en septembre à Paris de sa

collection hiver a été « bien reçue ». « C'est un vrai travail d'équipe avec ETC Cernay, Philéa, Tissage des Chaumes et Velcorex », poursuit Christian Didier en rappelant que cette synergie permet d'être force de proposition. En clair, « il faut faire ce que les autres ne savent pas faire », pour reprendre le leitmotiv de l'entrepreneur Pierre Schmitt, gérant d'Emanuel-Lang. L'accent est ainsi mis sur le « sportswear » et le « casual chic », la production étant positivement perçue d'ailleurs sur le marché japonais. Créant, tissant, Emanuel-Lang ambitionne à moyen terme de confectionner, développant en parallèle l'application textile du chanvre et de l'ortie. La société table sur 25 salariés et 4M€ de chiffre d'affaires d'ici fin 2015.